

# AEROCLUB DU PLAN DE DIEU



37 Route de Sablet  
84850 TRAVAILLAN

Tél : 06 85 53 72 83  
Courriel : [secretaire@acpdd.fr](mailto:secretaire@acpdd.fr)

[www.aeroclubduplandedieu.fr](http://www.aeroclubduplandedieu.fr)  
Accueil assuré les mercredis et samedis de 10h à 16h

## INSCRIPTIONS - TARIFS - RENSEIGNEMENTS UTILES (A jour au 23/08/2024)

### INSCRIPTIONS

- Avoir plus de 15 ans et 6 mois
- Un certificat médical de Classe 2
- Une pièce d'identité
- Une autorisation parentale signée des deux parents pour les mineurs
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois pour les élèves pilote
- Les licences et qualifications à jour pour les pilotes
- Deux photos d'identité
- Un moyen de paiement

Aéroclub Plan de Dieu



### TARIFS

	<u>&gt; ou = 21 ans</u>	<u>&lt; 21 ans</u>
• Droit d'adhésion (à la première inscription)	80,00€	40,00€
• Cotisation aéroclub	165,00€	85,00€
• Cotisation Fédération Française Aéronautique (FFA)	89,00€	89,00€
• Cotisation FFA avec abonnement Info-Pilote	136,00€	136,00€

### TARIFS AVIONS A L'HEURE DE VOL

	<u>Solo</u>	<u>Instruction</u>
• P2002 100 Cv 2 places Ecole	127,00€	137,00€
• DR400 120Cv 2+2 places Ecole	127,00€	137,00€
• DR400 160Cv 4 places Navigation	151,00€	161,00€
• DR400 180Cv 4 places Voyage	161,00€	171,00€

### MEDECINS AÉRONAUTIQUES

Habilités à délivrer les certificats médicaux de Classe 2

- ORANGE : Dr Michel DECONINCK 06 82 67 56 92 Cabinet Médical Coudoulet  
700 Rue Albin Durand
- MORIERES les/Avignon : Dr J-P PRADELLE 04 90 33 36 71 Cabinet Médical  
880 Avenue Folard
- AVIGNON : Dr Philippe CARE 04 90 86 05 94 17 avenue du Blanchissage

# NOS ACTIVITÉS

## LES « VOLS DÉCOUVERTE »

L'aéroclub du Plan de Dieu vous propose des promenades aériennes autour des Dentelles de Montmirail avec un survol de Vaison-la-Romaine, Malaucène, Le Baroux, Caromb, Beaumes-de-Venise et Vacqueyras. 165,00€ pour 30 minutes de vol quel que soit le nombre de passagers (3 passagers maximum par vol).

**RESERVATION IMPÉRATIVE DEUX JOURS AVANT LA RÉALISATION AU 06 85 53 72 83**

## L'INITIATION AU PILOTAGE :

Ce module appelé « passeport initiation au pilotage » est destiné aux personnes désireuses de découvrir le pilotage d'un avion. Il s'agit d'une initiation comprenant : un briefing avec un instructeur, un ou plusieurs vols (vols de début de formation dans le cadre de l'obtention au PPL/LAPL). Deux formules sont au choix :

- Passeport « Prêt au décollage » : 1h30 de vol - 272,50€
- Passeport « Montée initiale » : 3h00 de vol - 529€

Plus d'information : <https://enviedepiloter.fr/presentation-des-passeports/>



## LA FORMATION AU PILOTAGE

- **L'Autorisation de base (ABL)**  
Elle permet de voler seul à bord dès 16 ans, dans un rayon de 46Km autour de l'Aérodrome de départ, après 25 à 30 heures de vol. Elle est le préalable à la LAPL.
- **La Licence LAPL**  
Elle vous permet de voler seul à bord dès 17 ans en Europe. Comptez 30 à 40 heures de vol et la réussite aux épreuves théoriques et pratiques. Sous couvert de 10 heures de vol supplémentaires, elle vous permet d'emmener jusqu'à trois passagers.
- **La Licence de Pilote Privé (PPL)**  
Elle permet l'emport de passagers sans rémunération et sans restriction de distance, sur avion monomoteur à piston, après environ 50 à 60 heures de vol. Elle est le premier pas vers une éventuelle carrière de pilote professionnel.

Pour les Jeunes de moins de 21 ans, la **Fédération Française Aéronautique** alloue des bourses au cours de la formation : lors du premier Lâcher en solo et à la réussite à l'examen (et plus si vous êtes titulaire du BIA).

## LE PERFECTIONNEMENT

- Voyages en France et à l'étranger
- Survol maritime (Corse)
- Renouvellement et prorogation SEP

